

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du 21 janvier 2019 à 8h30

Date de convocation : 15 janvier 2019

Délibération

N°B2019_07

Membres en exercice :	24
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : Jacques POCIELLO

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Viviane DURAND, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Tristan LAMY, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : Roger BRUNEL, Isabelle HERPE

EXCUSES :

Michel JAMMES, Christian LAPALU

EXCUSES EN COURS DE SEANCE :

Roger BRUNEL (délibérations N°B2019_29 et N°B2019_30), Isabelle HERPE (délibérations N°B2019_01 à N°B2019_22)

EXCUSES AVEC PROCURATION :

Jacques BLAYA, Didier CODORNIU, Gérard KERFYSER

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : AGRICULTURE - VITICULTURE – Demande de subvention au Conseil Régional Occitanie pour le projet d'Etude et Recherche visant à caractériser le phénomène de salinisation des sols et de la Nappe sur la Basse Vallée de l'Aude

Parmi les orientations stratégiques du programme Grand Narbonne Agriculture, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, a souhaité inscrire le développement agricole de son territoire dans la croissance verte : il s'agit de s'adapter au changement climatique et d'en limiter les impacts sur l'agriculture.

Dans la basse plaine de l'Aude, la problématique de salinisation des sols et de la nappe alluviale se fait de plus en plus prégnante, entraînant le dépérissement de certains vignobles et l'expansion des secteurs salés, des risques pour les milieux naturels et les ressources en eau potable, accentués par le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer.

N°B2019_07 (2)

Dans ce contexte, le Parc Naturel Régional et le Grand Narbonne ont défini le cahier des charges d'un programme d'étude et recherche sur la « caractérisation du phénomène de salinisation des sols et de la nappe Quaternaire de la basse Vallée de l'Aude en lien avec le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer. »

Dénommé projet S.A.L.I.N. pour « Salinisation des Aquifères Littoraux de la Narbonnaise », ce programme s'appuiera sur l'expertise du BRGM et de SUPAGRO Montpellier avec deux volets :

- Un projet partenarial d'études et de recherche Parc Naturel Régional/ BRGM,
- Un projet partenarial d'études et de recherche Grand Narbonne/SUPAGRO.

Les objectifs de l'étude sont :

- 1- Réaliser un état des lieux sur l'état qualitatif des nappes quaternaires et des sols ;
- 2- Caractériser le fonctionnement du système, relation sol/nappe, définition des différents termes du bilan hydrologique et origine de la salinité ;
- 3- Evaluer les impacts (I) du changement climatique sur l'état quantitatif et qualitatif du système (en particulier, évaluation de l'évolution de la salinité) et (II) des pratiques actuelles de gestion des espaces agricoles et non agricoles sur la salinité ;
- 4- Proposer des adaptations, notamment vers une agriculture durable, à travers plusieurs scénarios d'aménagement de pratiques agricoles et non agricoles (usages / impacts Agricole – AEP – Milieux naturels).

Le périmètre de l'étude concerne l'entité hydrologique « Alluvion basse vallée Aude (DG368) » qui présente une convergence de problématiques : expansion des secteurs salés, dépérissement du vignoble, protection du captage en eau potable, biodiversité et économie des ressources. Cependant les résultats et les enseignements de ce projet auront vocation à servir au-delà du périmètre d'étude concerné, en particulier du point de vue des adaptations de pratiques agricoles.

Durée de l'étude : Le programme d'études se déroulera sur 3 ans : 2019-2020-2021.

Coût du volet porté par GN / SUPAGRO = 92 964 Euros TTC (coût directs).

Plan de financement prévisionnel :

- Région Occitanie 37 186 euros,
- Agence de l'eau 37 186 euros,
- Grand Narbonne 18 593 euros.

Il est proposé de demander au Conseil Régional Occitanie un financement de 37 186 Euros pour la mise en œuvre du projet d'études et de recherche dont les coûts directs sont estimés à 92 964 Euros TTC pour 3 ans.

N°B2019_07 (3)

Vu la délibération N°C2017-106 du Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, du 4 juillet 2017, approuvant le programme Grand Narbonne Agriculture,

Vu en Commission 2 du 9 janvier 2019,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De valider le principe de mener l'étude S.A.L.I.N sous la forme de programmes partenariaux d'études et de recherche entre le Parc Naturel Régional, le BRGM et SUPAGRO,
- de demander un financement de 37 186 Euros au Conseil Régional Occitanie pour la mise en œuvre du projet d'études et de recherche Grand Narbonne / SUPAGRO dont les coûts directs sont estimés à 92 964 Euros pour 3 ans,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions ainsi que tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 24/1/2019
et de sa publication
le : 24/1/2019**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

